

Image not found or type unknown



Littige avec hypermarché carrefour

Par **rudyp**, le **31/03/2009** à **15:56**

j'ai acheté un scooter BHM 49.6cm³ à crédit chez carrefour d'une valeur de 790euros il ya 16jours..j'ai été le chercher il y a 6jours et 3 jours après le compteur ne marche plus,le moteur surchauffe au bout de 10 minutes d'utilisation..la société CARREFOUR refuse de me le rembourser..il n'a roulé que 30km...que puis'je faire?? je ne connais strictement rien du tout en droit...merci d'avance